



Échelle de la participation citoyenne selon S. Arnstein (1969)

## POSTURE PARTICIPATIVE ET COOPÉRATIVE

Pour qu'un projet culturel soit en phase avec les personnes qui composent le territoire, et qu'il soit inscrit dans le respect de leurs droits culturels, il est essentiel de s'interroger sur les conditions de leur participation.

### 1-Cultiver la démocratie

La collectivité est garante de l'intérêt général et de la bonne utilisation de l'argent public, elle se doit donc d'être exigeante. Il est ainsi important de :



Être à l'écoute des critiques pour améliorer la dynamique en continu



Faire place aux désaccords en imaginant des espaces où ils sont accueillis et peuvent s'argumenter



Créer les conditions de la négociation

### 2-S'entendre et communiquer sur un cadre clair

Afin d'éviter les malentendus et interprétations, la démarche participative gagne à être la plus claire possible. Il est ainsi conseillé :

- ↳ D'informer des visions, des valeurs et des attentes (personne n'est neutre)
- ↳ D'identifier les moments où la contribution collective est indispensable et quelle est l'implication à donner à chacun dans la décision (ex. matrice de RACI)
- ↳ De préciser le degré de participation souhaité à chaque étape (voir l'échelle de la participation citoyenne).



Voir *Un outil d'affectation des rôles et responsabilités aux différentes parties prenantes d'un projet (matrice de RACI)*

### 3-S'assurer de l'accessibilité aux espaces de participation

Il ne suffit pas de penser des espaces de participation, il faut aussi veiller à leur accessibilité pour que la participation puisse être effective. Cela passe par le fait de :

- ↳ Sélectionner en conscience les lieux (souvent porteurs de symbole)
- ↳ S'assurer de l'accessibilité physique, psychologique, temporelle aux espaces de participation
- ↳ Identifier les éventuelles causes de non-recours aux espaces de participation
- ↳ Rencontrer les personnes qui se déplacent difficilement
- ↳ Multiplier les modes de relation et de communication (journal de la collectivité, réseaux sociaux, appel à bénévoles, rencontres via les écoles etc.).



## 4- Veiller à l'expression des personnes dans leur diversité

Pour veiller au respect de la diversité des expressions, les outils de facilitation de l'intelligence collective doivent être utilisés avec pertinence et souplesse afin qu'ils ne prennent pas le pas sur le fond. Ainsi, chaque personne est respectée et valorisée dans sa capacité à transmettre ses savoirs et à contribuer à un enjeu commun.

- ↳ Les outils doivent s'adapter à l'objectif de la session (débat, analyse, créativité etc.), aux personnes concernées, au temps et aux moyens disponibles.



Voir la bibliothèque numérique des ressources sur la coopération d'Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant.

- ↳ La présence de certains peut limiter l'expression d'autres personnes. Plus ces rapports sont conscientisés, plus il est possible de les déjouer ou de les accueillir en conscience.
- ↳ Pour se comprendre, il est utile de définir des mots, d'éviter les sigles et le jargon propre à un secteur d'activité.



## 5-Cultiver une posture d'accueil et d'animation

Plus qu'une méthode, les outils d'animation reposent sur l'humain. Il est ainsi important de :

- ↳ Faire preuve de méthode, de souplesse et d'une écoute attentive,
- ↳ Préciser le cadre des échanges et créer des règles communes auxquelles se référer si besoin
- ↳ Veiller à la répartition de la parole, ainsi qu'au cadre de sécurité des échanges en revenant aux règles établies en commun pour accueillir sereinement les divergences.

- ↳ Mettre les personnes en confiance pour faciliter l'expression en :
  - \* Explicitant l'usage qui est fait de la parole recueillie
  - \* Assurant que les personnes présentes sont les bonnes pour déjouer les peurs d'illégitimité
  - \* Proposant des temps d'interconnaissance, pour favoriser un climat de confiance
- ↳ Porter une attention particulière aux moments d'accueil et de conclusion.

## 6-Cultiver la dynamique tout au long du projet

Les démarches participatives s'ancrent dans le temps long, pour garder le rythme il est donc utile de :

- ↳ Prendre des notes (textes, dessins, sons) pour les communiquer aux personnes absentes
- ↳ Faire des restitutions régulières en interne et auprès des différentes parties prenantes
- ↳ Tenir les délais et donner une visibilité sur les différentes étapes clés
- ↳ Dédier une personne à la coordination.



**Directeur de la publication :** Nicolas Riedel, directeur d'Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

**Recherche et entretiens :** Anaëlle Rebillard

**Rédaction :** Anaëlle Rebillard, Marie Richard, Léo Anselme, Marie Coste, Églantine Chabasseur

**Graphisme et illustration :** Laure Barrière

Merci à l'ensemble des personnes qui ont accepté de témoigner dans le cadre de cette publication.



Pour aller plus loin, découvrez la fiche Mémo consacrée aux projets culturels de territoire où vous retrouverez toutes les références qui ont nourri ce guide.

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant est soutenue financièrement par le ministère de la Culture / Drac Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.